

INTERVIEW

Jean-Pierre Couteron, psychologue clinicien



© DR

Psychologue clinicien exerçant en Csapa (Centre de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie) et plus particulièrement en CJC (Consultation jeune consommateur), Jean-Pierre Couteron a présidé durant douze ans la Fédération Addiction dont il reste porte-parole.

Quels risques fait courir la consommation de cannabis ?

Jean-Pierre Couteron : Il y en a principalement trois. À moyen et long terme, la combustion abîme le système respiratoire. D'où le débat actuel sur une consommation par vapotage. Le deuxième grand risque est plus connu : il est psychique, voire psychiatrique. Un cannabis plus dosé en THC, consommé de façon intense par une personnalité vulnérable, peut favoriser le déclenchement de pathologies psychiatriques. Ça ne rend pas malade mais ça participe à l'augmentation des risques de révéler la pathologie. L'autre problème que l'on trouve souvent,

fortement accentuées à l'adolescence. C'est entre 15 et 25 ans que le cerveau finit de faire ses connexions. Si vous vous mettez à fumer une fois ces compétences acquises, les conséquences sont limitées au moment de la consommation.

Est-il compliqué de faire de la prévention avec la législation actuelle ?

J.-P. C. : La prohibition ne marche pas. Au bout de dix ans d'échec, on aurait pu en tirer les conclusions. Cela dure depuis 1970... Les jeunes achètent sur un marché parallèle tenu par des mafias des produits dans lesquels on a par exemple ajouté du plastique.

« Fumer du cannabis fait courir principalement trois risques »

notamment chez les jeunes, c'est l'impact sur le fonctionnement cognitif du cerveau : concentration, attention, prise de décision, capacité d'analyse sont perturbées lors de la consommation. Cette atteinte des grandes fonctions exécutives va pénaliser la scolarité, la socialisation, les interactions que l'on doit mener à cet âge-là aussi bien dans l'apprentissage scolaire que dans la construction de sa personnalité. Si j'apprends systématiquement en fumant, si j'apprends systématiquement à supporter une contrainte ou une frustration en fumant, si j'apprends systématiquement à m'amuser et à me désinhiber en fumant à l'âge où je dois apprendre à le faire autrement, ces compétences psychosociales seront ensuite déficitaires. Et quand j'arrêterai, il me faudra du temps pour les reconstruire.

Relève-t-on les mêmes conséquences chez les adultes ?

J.-P. C. : La combustion, oui. Les risques psychiatriques vont également perdurer. Les conséquences cognitives sont, elles,

Ils sont donc encore plus dangereux pour les poumons que la "simple" combustion. Ajoutez-y les risques liés à la délinquance et au trafic... La prohibition échoue des deux côtés.

Dans ce cas, qu'est-ce qui plaide en faveur du maintien de cette législation en l'état ?

J.-P. C. : Selon moi rien. Il faut donner une forme un peu plus légale à une grande partie de ce marché. Sans faire la même erreur qu'avec le tabac ou l'alcool pour lesquels on a assoupli la loi Evin et autorisé de plus en plus la publicité. Nous devons réguler le cannabis, pas en faire un produit de consommation courante. Méfions-nous de ce que l'on voit aux États-Unis, où ceux qui ont survendu l'alcool et le tabac se préparent à survendre le cannabis. Des pays encadrent la consommation avec des clubs d'usagers. Certains économistes estiment qu'il faut le placer sur des marchés réservés car le seul libre-échange ne peut pas réguler des produits aussi particuliers que les drogues. La régulation est possible si l'État s'en donne les moyens. ■